

APPUI AUX NOUVEAUX PROGRAMMES ÉLECTRONUCLÉAIRES

La décision d'introduire l'électronucléaire est l'un des choix de politique générale les plus lourds de conséquences qu'un gouvernement puisse faire. C'est une décision complexe. Un programme électronucléaire représente un engagement d'au moins un siècle, de la planification à la construction, à l'exploitation, à la gestion des déchets et finalement au déclassement. « C'est une technologie complexe qui exige une planification complexe ; pourtant les pays qui envisagent maintenant de lancer un programme électronucléaire peuvent compter sur l'expérience que plus de 30 pays exploitants ont cumulée au cours des 50 dernières années, et sur l'appui systématique fourni par l'AIEA », déclare Anne Starz, chef du Groupe de l'infrastructure nucléaire intégrée de l'AIEA.

Le passage de « primo-accédant » à exploitant requiert jusqu'à deux décennies d'activités de planification,

L'AIEA donne des orientations rationnelles et structurées pour l'introduction de l'électronucléaire dans le cadre de l'« approche par étape ».

d'autorisation et de construction avant que la centrale ne fournisse de l'électricité. Il y a 30 ans, un pays construisant sa première centrale nucléaire ne bénéficiait pas du réseau de soutien bilatéral et international auquel les primo-accédants peuvent faire appel aujourd'hui. Des connaissances spécialisées sont disponibles par le biais d'une coopération bilatérale ou internationale pour aider les primo-accédants à établir l'infrastructure juridique, réglementaire et humaine nécessaire. En outre, ils bénéficient du savoir-faire acquis au long de trois décennies d'exams par des pairs de la sûreté nucléaire, et de l'expertise en matière de mise en valeur des ressources humaines, d'élaboration de systèmes de gestion, de planification énergétique, d'études de faisabilité, de choix des sites, d'évaluation technologique, de maîtrise des risques financiers et de gestion des déchets.

« Il n'y a pas de raccourci », explique M^{me} Starz. « Les primo-accédants ont davantage à apprendre que leurs prédécesseurs n'ont eu à maîtriser il y a 30 ans ; pourtant nous constatons que, comme ils commencent au tout début, de nombreux enseignements ont été assimilés et des erreurs onéreuses peuvent être évitées. Ils ne sont pas seuls dans cette entreprise, comme ils auraient pu l'être il

ya des années, quand les pays pionniers exploraient cette technologie. »

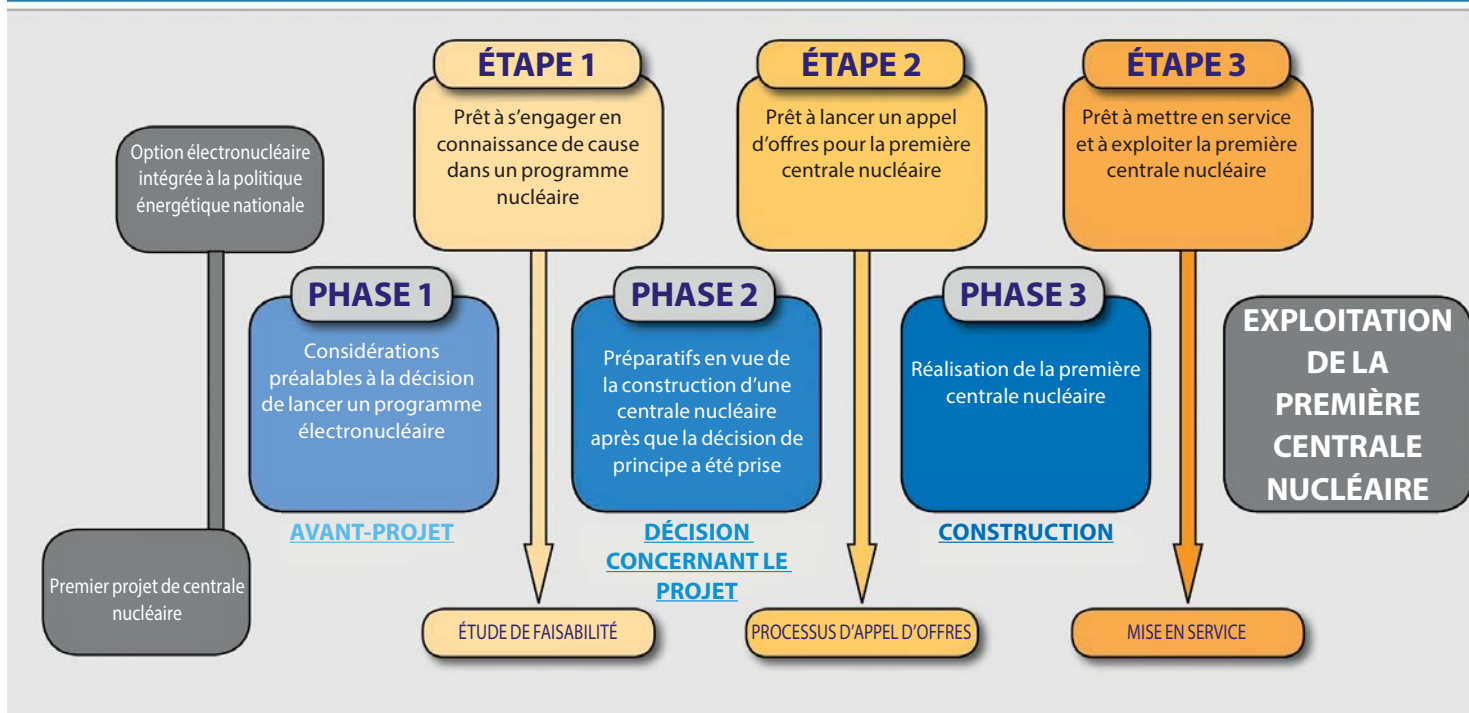
Les États Membres de l'AIEA qui s'emploient activement à introduire l'électronucléaire et ceux qui envisagent de prendre une décision dans ce sens sont confrontés à plusieurs défis semblables. Ils doivent trouver un moyen de garantir un appui ferme à un projet qui ne commencera à être rentable que plusieurs années après que la décision d'introduire l'électronucléaire aura été prise. « Un pays a beaucoup plus de chances de pouvoir appliquer une politique d'introduction de l'électronucléaire si tous les principaux acteurs gouvernementaux et parties prenantes sont au même diapason s'agissant de leur engagement en faveur du projet. C'est l'un des principaux objectifs que l'on vise en faisant participer systématiquement les parties prenantes », dit M^{me} Starz.

Pour de nombreux pays en développement, l'investissement financier relativement important que représente la construction d'un réacteur peut être l'un des principaux obstacles. L'AIEA aide les pays à trouver des moyens de maîtriser les risques financiers.

Un autre problème qui se présente au début de la planification est celui de la nécessité de disposer d'un personnel expérimenté dans le domaine nucléaire, qui n'existe probablement pas quand la décision d'introduire le nucléaire est prise. M^{me} Starz explique que la formation de personnel est un problème classique « de poule et d'œuf » : « Comment un pays peut-il former du personnel à exploiter en toute sûreté une centrale nucléaire s'il n'a pas de centrale ? De même, les pays doivent savoir comment employer du personnel expérimenté si la centrale nucléaire n'est pas encore opérationnelle. » La réponse se trouve dans la planification des effectifs et la mise en valeur des ressources humaines, deux domaines dans lesquels l'AIEA fournit aussi un appui.

Un autre enjeu, la gestion des déchets, doit être expliqué par l'information active des parties prenantes et du public. « Planifier la gestion des déchets, c'est comme décider comment et quand un avion atterrira avant qu'il ne décolle », explique M^{me} Starz. La sûreté nucléaire est un autre domaine extrêmement important qui est examiné de près par le public et les parties prenantes. Avec l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi, « la confiance du public dans l'électronucléaire a été ébranlée. Pourtant nous constatons que dans les pays qui s'emploient activement à introduire l'électronucléaire, de même que dans certains des pays qui ont un programme électronucléaire, l'opinion publique est changeante et est passée à une position favorable », ajoute M^{me} Starz.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'INFRASTRUCTURE NUCLÉAIRE



Depuis l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi en mars 2011, un État Membre de l'AIEA a commencé de construire sa première centrale nucléaire. C'est là un événement remarquable, car c'est la première fois en 27 ans qu'un primo-accédant commence la construction d'une première centrale. Deux autres pays ont commandé leurs premières centrales nucléaires et six autres ont décidé d'introduire l'électronucléaire et préparent activement l'infrastructure correspondante.

Tous les pays qui introduisent l'électronucléaire prendront des décisions importantes en matière d'infrastructure au cours des prochaines décennies. Ce processus de prise de décision fait intervenir bien plus que des considérations techniques, telles que le choix de la technologie de réacteur, le choix du site ou le développement de capacités. « L'AIEA donne des orientations rationnelles et structurées pour l'introduction de l'électronucléaire dans le cadre de l'« approche par étapes », qui met à la disposition des États Membres une méthodologie leur permettant de marquer les progrès pendant la planification et de démontrer leur engagement en faveur de la sûreté nucléaire et du contrôle des matières nucléaires. Elle souligne la nécessité d'un consensus sur une décision qui affectera de nombreuses générations », note M^{me} Starz.

Les orientations de l'AIEA à l'intention des primo-accédants ont été entièrement revues après l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi. Si l'approche par étapes reste valide, on met davantage l'accent sur le rôle

du futur propriétaire exploitant, qui est responsable au premier chef de la sûreté.

Les États Membres sollicitent de plus en plus un appui de l'AIEA pour passer en revue leurs infrastructures électronucléaires de manière systématique et intégrée. Aussi bien les exploitants expérimentés que les primo-accédants ont demandé à bénéficier d'examen par des pairs internationaux détaillés, organisés par l'AIEA pour évaluer l'introduction de l'électronucléaire ou l'expansion d'un programme existant. « Avec ces orientations concernant les étapes, l'AIEA a placé la barre plus haut pour les pays qui souhaitent prouver leurs progrès et, de ce fait, nous voyons que ces orientations sont appréciées aussi bien par les primo-accédants que par les exploitants expérimentés, car elles garantissent un programme électronucléaire plus sûr et plus durable », conclut M^{me} Starz.